



Kigali, le 17 février 1966.

I.1.5

Au Délégué à la Coopération technique,
B e r n e.

Concerne : Frais de transfert Londres - Kigali.

Monsieur le Délégué,

Je m'empresse de vous envoyer ci-dessous le décompte des frais que m'a occasionné le déplacement de Londres à Kigali, interrompu par un bref séjour en Suisse pour y avoir des entretiens avec les services du Département politique et de la Coopération technique :

	<u>Fr.</u>
1. <u>1966</u>	
29.1 Taxi pour transport bagages (frêt aérien) au BEA Cargo Office, 14 Dilke Street, Chelsea Embankment, et pourboires	
± 1.10.- au cours de 12.15	18.20
31.1 Londres : Taxi (Air Terminal) et bus	
± 17.6.- au cours de 12.15	10.60
Genève : Taxe bus	4.--
Porteur à la gare	5.60
Billets Genève - Zurich, 2 1/2 personnes	93.--
1.2 Fribourg : Porteur	5.--
3.2 " Réservation avion	1.50
6.2 " Porteur	5.--
Zurich : Porteur	4.80
" Taxe et bus	13.--

Vous trouverez ci-joint les trois billets Swisair pour le vol Londres - Kigali.

2. Les trois billets Genève - Zurich facturés ci-dessus n'étaient malheureusement valables que deux jours. Je ne m'en suis aperçu que quelques minutes avant mon départ de Fribourg (direct de 08.10) pour Zurich - Kigali, le 6 février. Je me suis précipité au guichet pour en demander la prolongation. Mais on y a procédé à leur échange, ce qui a entraîné pour moi un déboursement supplémentaire de quelque 35 francs. Ce montant me semble nettement exagéré. Serait-il possible de vous assurer au guichet de la gare de Fribourg qu'aucune erreur n'a été commise ? L'échange des billets a été enregistré dans un grand livre, de sorte qu'il doit être aisé de retrouver l'opération à la date du 6 février. Les trois billets Fribourg - Zurich sont annexés au présent décompte.

